

J. M. J.

<sup>53.</sup>  
Notre-Dame de Lae 1<sup>er</sup> y 1845  
Rev. Doyen  
July 1 1845

Monsieur

Je viens de recevoir le titre de la nouvelle église de  
St-Joseph, & je m'empresse de vous le transmettre. votre  
Grandeur verra que ce n'est pas le titre du terrain, mais  
seulement de l'édifice; c'est tout ce que la Congrégation  
a pu faire jusqu'ici. il parait que lors de la division  
de la ville, trois lots auroient été réservés pour y bâtir  
de choix sur les trois opportunoités à ceux qui y bâtissent  
une église d'une valeur de \$ 3.000. Mais que la nouvelle  
construction aient le titre vous est adressé, on verra  
pas \$ 3.000, cependant le Cath. de St-Joseph ont  
obtenu le lot de choix pour y placer leur église. Je  
ne puis pas qu'aucun titre puisse jamais être donné  
pour une quelconque propriété. Si votre Grandeur ne  
peut dispenser de l'obtention des consens diocésains  
qui sont que l'ordinaire soit en possession du titre  
au local, je ne vois pas ce que l'on pourra faire  
pour ces pauvres gens qui ne sont rien moins que des  
étrangers. actuellement a'acheter un lot d'édif  
transporter leur église. Ce n'est que tout récem-  
ment que j'ai été informé négativement de ces circons-  
tances

La bénédiction n'a pas eu lieu au grand  
désappointement de la Congrégation; & le P. Loin  
qui vient de partir pour Calomenges me prie  
de vous demander ce qu'il doit faire. Je  
prieais qu'il sera extrêmement pénétré s'il ne peut  
en obtenir la bénédiction d'usage; toutefois  
il faudra bien qu'il se conforme en tout  
à ce que vous voudrez bien prescrire.

Nous vous attendons pour la distribution de  
grain jus qu'à la veille au soir & je regrette  
sincèrement que nos occupations ne vous aient  
pas permis d'accéder à notre invitation

Agriez, Monseigneur l'assurance de  
respect & de la profonde vénération  
avec laquelle je suis

de votre Prudence.

Le très humble & dévoué  
Serviteur

C. Loin